

Politique documentaire : synthèse pour la formation

1 - la formation des élèves

1.1 en dehors du CDI

- En cours, certains professeurs travaillent avec leurs élèves autour de la recherche d'information. Le plus souvent, la phase de recherche est effectuée par le professeur qui apporte les documents ou communique l'adresse du site à consulter. Les élèves développent ainsi surtout des compétences concernant l'étude de document et la prise de notes
- Souvent aussi, les professeurs demandent aux élèves de chercher des informations, seul ou en groupe, et en dehors des cours

1.2 au CDI

- Les séances au CDI (disciplines, niveaux) :

- Le nombre de séances a connu une forte augmentation avec la mise en place de l'ECJS en 1999/2000 et des TPE en 2000/2001. Depuis, le nombre de séances diminue légèrement.
- Certaines disciplines utilisent très peu, voir pas du tout, le CDI pour des séances : disciplines industrielles, maths, certaines langues, philosophie.
- Toutes les secondes viennent au CDI (demande aux P.P. en début d'année). C'est encore le cas des 2/3 des 1^è générales (TPE) et STG. Les terminales, BTS, et sections industrielles, dans leur ensemble, n'ont pratiquement plus de séances au CDI.
- La formation des élèves ne se fait pas que dans le cadre de séances encadrées. Les documentalistes sont amenées à former les élèves de façon individualisée, à la demande (pour les TPE par exemple)

- Le contenu :

- Nous avons fait le choix de ne pas mener de séances théoriques d'initiation aux pratiques documentaires. Les séances s'inscrivent dans le cadre des cours. En général, elles ne traitent pas de compétences précises, mais les documentalistes abordent différents points, de manière individualisée, en fonction de l'avancée de la recherche et des difficultés de chacun.

- Les compétences mises en oeuvre dans les séances :

- Choix de l'outil,
- Choix des mots-clés
- Syntaxe d'une requête (BCDI, moteurs de recherche)
- Evaluation des documents : pertinence, validité
- Prise de références
- Prise de notes à partir de l'écrit

- La préparation des séances :

Les documentalistes n'interviennent que dans les séances qui ont été préparées à l'avance avec les professeurs (mais libre à chacun de réserver et de prendre en charge seul ses élèves).

Question :

- Comment améliorer la préparation avec les professeurs en donnant plus de place aux compétences documentaires ? (Un référentiel ? des réunions TPE ou ECJS en début d'année ?)

- Les compétences des élèves :

(D'après l'évaluation 2ndes et le questionnaire «pratiques de recherche» réalisés par les documentalistes)

- Les élèves sont très nettement plus efficaces quand ils sont venus en seconde effectuer des recherches documentaires au CDI avec au moins l'un de leurs professeurs (et encore plus lorsqu'ils sont venus dans le cadre de plusieurs disciplines).
- Le passage au CDI n'est souvent qu'une étape dans la recherche documentaire (à noter que plus des $\frac{3}{4}$ des élèves ont accès à Internet chez eux, et préfèrent l'utiliser à la maison)

Questions :

- Comment mieux prendre en compte le fait que les recherches documentaires des élèves se font de plus en plus hors CDI ?
- Faut-il attirer au CDI les disciplines (techno, philo...) qui n'y viennent pas ? Comment ? En participant à des projets (culture scientifique, ...) ?
- Faut-il un référentiel de compétences documentaires (pour le travail au CDI et en classe) ?

2- La formation des professeurs, leurs compétences

- Les professeurs qui viennent régulièrement au CDI avec leurs élèves maîtrisent les différents outils (BCDI, Internet) et intègrent à leurs séances des exigences documentaires. Ceux-ci sollicitent de moins en moins les documentalistes pour l'animation de leur séances (ceci est une évolution logique)
- Une part des professeurs cherche les informations de façon instinctive. Ils ne ressentent pas forcément un besoin de formation.
En fait, ces besoins semblent difficiles à exprimer. Ce sont les professeurs qui pratiquent le plus qui expriment davantage de demandes
- Une difficulté aussi à définir ce qui est du domaine des pratiques documentaires, et une méconnaissance des outils de formation à leur disposition et du rôle pédagogique possible des documentalistes

Question :

- Faut-il proposer des formations en direction des professeurs ? Sous quelle forme ? Quand (à la rentrée ?) ?

La question sera posée aux enseignants le 08 juin 2006, lors de la journée de concertation du LPA

3- La communication en direction des professeurs

Le document de pré-rentrée présente le CDI, demande aux P.P.-de 2ndes de veiller à ce que leurs classes viennent au moins 1 fois au CDI avant février (se fait à peu près) et donne à l'ensemble des professeurs des exemples de séances au CDI.

Questions :

- Faut-il donner plus d'idées de séances aux profs ? Comment les communiquer ? Les tenir informés des compétences des élèves et de leur évolution ?
- Faut-il réaliser ensemble et communiquer un référentiel ?
- Faut-il participer aux conseils d'enseignement pour faire des propositions ?

4- Outils de formation :

Depuis décembre 2005, nous avons réalisé des outils (fiche-méthodes, ...) réunis dans un classeur à destination des élèves et des professeurs (pour utilisation au CDI ou ailleurs).

Questions :

- Faut-il développer des outils de formation utilisables hors-CDI (fiches-outils sur le site du lycée?) ?
- Faut-il développer des outils spécifiques aux TPE ?